

La réunion s'est tenue le mercredi 18 juin 2025 à 19h30, à l'École Maternelle Pont Royal. Ce CR est rédigé par les animateurs du conseil de quartier et complété par le diaporama utilisé pour la présentation du 18 juin : [PresentationCoqOs2025-06-18V0.61.pdf](#)

#### Étaient présents :

- De la Ville : Julien JABOUIN 3ème adjoint (transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets), Yseline FOURTIC DUTARDE Conseillère municipale déléguée au Droit des femmes et lutte contre les discriminations et référente du quartier Ouest Sud, Lionel JEANJEAN Conseiller municipal délégué au Bénévolat, Mathilde LIENARD chargée de mission participation citoyenne, Amadou KEITA Responsable Adjoint du Pôle Voirie & Aménagement, Jean-Paul NOTTE chargé de mission prévention / Sécurité,
- Une quarantaine d'habitants environ,
- Les animateurs du conseil de quartier : Catherine CHOLLET, Philippe DELPECH, Philippe DESBATS.

Une mise en évidence en **gras est réalisée pour une lecture rapide.**

## 1) Patrimoine vert

Le diaporama présente l'état des lieux fondés sur les observations réalisées par des animateurs du conseil de quartier le 23 mai : [CoQos Balade du 23 mai v1.2.pdf](#). Les principaux éléments sont :

- Les **aménagements** des espaces verts avenue de Chateaubriand et rue du Loing sont presque **quasiment terminés et plutôt bien réussis** dans l'ensemble.
  - Un point de sécurité est cependant à signaler : des bordures métalliques au niveau du sol apparaissent le long des promenades Belle-du-Berry et Esther Tyselman
- Quelques plantations nouvelles sont apparues sur la place Chateaubriand, en plus.
  - Vigilance malgré-tout pour les vieux arbres malades qui devront être remplacés !

Une balade sera organisée avec la Ville et des représentants du Conseil de Quartier pour passer en revue les réalisations et pour discuter des autres besoins : végétalisation de certains trottoirs (rond-point St Jean, rue de Verdun), remplacement des platanes disparus avenue du Président Wilson, et la végétation avenue Aristide Briand.

Julien Jabouin apporte les précisions suivantes :

- La **mise en place de clôture basse** sur les aménagements verts de la place Chateaubriand est étudiée en termes de budget.
- Concernant les **arbres manquants sur la départementale avenue Président Wilson**, le CD94 remplace les arbres d'un alignement à partir de 60% d'arbres manquants. La Ville pourrait envisager de remplacer des arbres manquants pour un coût entre 3500 et 7000 € pour réaliser la fosse et la plantation de l'arbre avec les normes actuelles, puis entretenir pendant trois ans pour une reprise par le département. En dehors du budget à mettre en place, à ce compte les 60% ne seront jamais atteints. Cela questionne la charte de l'arbre du Val-de-Marne qui n'est pas adaptée aux besoins actuels de végétalisation des centres urbains.
- **Les jardinières du pont du Loing** font l'objet d'un **arrosage renforcé**, Les végétaux seront **remplacés à l'automne**.
- **Deux arbres seront abattus et remplacés** compte tenu de leur état sanitaire, sur la place Chateaubriand.
- Le **désherbage** sur la voie publique (trottoir) fait l'objet de 4 passages par an (de juin à l'automne) avec un traitement mécanique (politique zéro phyto).

L'élu **propose la date du 16 juillet 9h pour la balade "verte"** sur le quartier, en particulier pour les arbres de l'avenue du président Wilson, mais pas uniquement.

Une habitante signale la **hauteur de certaines végétations place Chateaubriand** qui empêche les piétons d'être vus par les usagers de la chaussée. Des potelets n'ont pas été remplacés. **Certains panneaux et feu de signalisation sont masqués par une végétation abondante.** Cela concerne des arbres situés sur la voie publique et aussi ceux appartenant aux jardins privés.

Il est proposé de faire un rappel dans le Cachan Mag sur la nécessité de tailler la végétation débordant sur la voie publique. Proxi'Ville permet de signaler de telles situations.

Une habitante rapporte **l'absence de panneaux (ex panneau sens giratoire) autour de la place Chateaubriand.** Les panneaux seront remplacés.

## 2) Proxi'Ville

Lien vers le site de la ville : [Cachan Proxi'Ville](#)

L'application Proxi'Ville de Cachan (téléchargeable sur smartphone et tablette) permet de signaler un fait **nécessitant une intervention des services municipaux** (dépôt sauvage, trou dans la chaussée, éclairage défaillant...). Si le fait ne relève pas de la compétence de la Ville, l'agent municipal préviendra le service compétent au GOSB, CD94, etc...

L'application permet aussi de **consulter directement des informations** du site de la Ville : Actualité, Agenda, Ma Mairie (élus et services), Déchets et propreté, Restauration scolaire, Magazine municipal.

Un habitant mentionne la difficulté pour signaler un bruit ou un tapage : une photo est nécessaire. La solution pourrait être une case à cocher sans photo (ou permettre de joindre un enregistrement sonore), en étude par la Mairie.

## 3) État des commerces dans le quartier et lien avec la sécurité

La présentation rappelle des commerces fermés sur les avenues Pont Royal et Aristide Briand. Une **convention signée entre la Ville de Cachan et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne** définit leur partenariat pour les trois prochaines années autour de quatre axes :

- Animation des réseaux économiques locaux, notamment via le réseau REZ'94 (Le réseau expérimental et local des professionnels du commerce des collectivités du Val-de-Marne animé par la CCI 94).
- **Sensibilisation des commerçants** au développement durable, notamment sur les déchets et l'énergie.
- **Soutien à la dynamisation commerciale**, avec des outils d'observation et le programme « Installe ton commerce en Métropole ».
- **Accompagnement à la professionnalisation** des commerçants, par des formations et un appui juridique.

En 2025, la CCI 94 accompagne également la ville dans la redynamisation de l'association de commerçants du centre-ville. La Convention signée avec la CCI concerne tous les commerces de la Ville de Cachan.

Pour la **RD920** : ce secteur est entré dans le **périmètre de sauvegarde du commerce** et de l'artisanat qui permet la **préemption des baux et fonds** de commerces en 2023. Toutefois la préemption n'est pas applicable sur les locaux vacants.

Une habitante récemment installée « *apprécie déjà la boulangerie et le coiffeur du Pont Royal, mais se dit gênée par le « trafic ».* Une habitante depuis 25 ans dans le quartier « *trouve que la situation se dégrade en particulier le soir ; elle s'interroge aussi sur le choix des commerces.* »

Au sujet de la **charcuterie fermée**, la Ville est en **discussion avec le propriétaire des murs** pour suivre la commercialisation du local, un primeur devrait ouvrir prochainement.

Un point est réalisé par la Ville sur la **vidéoprotection** : après l'installation autour du périmètre de la gare RER de Bagneux à Cachan, avec la couverture de rues de Lumières Sud, elle s'est **prolongée** rue du Loing avec la couverture de la promenade Esther Tyszelman ; elle se **prolongera** vers le Campus sur l'avenue Chateaubriand à partir du mois de septembre. Elle fait partie du **recueil d'information** de la Police Municipale à destination de la Police Nationale.

Des habitants ont vu la baisse de l'offre du Bar de l'avenue Pont Royal : plus de restauration, plus de loto pendant 9 mois, salle aux vitres opaques... Le représentant de la Ville dit que la nouvelle gérante a la volonté de reprendre une activité normale dont la restauration.

Les habitants notent l'**absence d'évolution positive** du trafic sur Pont Royal et la Cité Jardins.

Le Représentant de la Ville et l'élue référente rappelle les compétences des polices municipales et nationales. La police municipale est en position de recueil d'information, mais le commissariat du district où se trouve Cachan (District du Kremlin-Bicêtre, commissariat temporairement à Cachan), est moins bien doté en effectif de police nationale que le district proche du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, pour une population comparable.

#### 4) Maison des associations et des initiatives citoyennes

**Des travaux sont en cours sur l'ancienne « Porterie » du campus** (démolition partielle, désamiantage et réaménagement, extension) et devrait se poursuivre jusqu'à l'été 2026 avec une ouverture souhaitée fin 2026.

Le projet de la Maison est issu de la démarche "Parlons Ensemble de Cachan" <https://parlonsensemble-cachan.fr/processes/maic> avec le **souhait d'un lieu-ressource dédié à l'engagement associatif et aux projets citoyens** sur le bâtiment de la Porterie du Campus Cachan. Pendant les études, un tiers lieu éphémère en 2023 et 2024 a été créé et géré par La Mine d'Arcueil qui a quitté les lieux fin 2024.

Il est demandé à la Ville qu'une **réunion publique** soit organisée pour informer des avancées du projet. Des questions se posent sur le mode de gestion de la Maison. Les travaux ont commencé ; ouverture prévisionnelle 4ème trimestre 2026.

La **Maison des associations existante** rue Amédée Picard est conservée et ne change pas de destination : mise à disposition de salles.

Un habitant trouvait pratique le **dépôt de vêtements** à la Mine à la Porterie, par rapport à celui d'Arcueil. Il existe un point de collecte Emmaüs (avenue Louis Georgeon).

La question sur les **risques de nuisances** sur un tel lieu est posée en référence à l'expérience de La Mine. Le **règlement de la Maison** devra en tenir compte.

#### 5) Enquête publique du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du Territoire GOSB, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les **règles d'aménagement et d'utilisation des sols**. Le PLUi une fois voté par les élus remplacera l'actuel PLU Communal probablement vers le début 2026.

Actuellement, le PLUi fait l'objet d'une enquête publique qui se termine le 27 juin 2025. Tout le monde peut réaliser une contribution déposée sous forme papier en Mairie ou numérique sur le site de l'enquête <https://www.registre-numerique.fr/plui-grand-orly-seine-bievre>. Le dossier de l'enquête est consultable aux mêmes endroits.

La présentation du diaporama montre des extraits de documents du PLUi concernant le quartier ouest sud, tel que les documents OAP (Orientations d'aménagement et de Programmation) et Plan de masse. On notera en **façade RD920 une alternance de R+X (construction limitée à X étages) avec des RDC** soulignés par des flèches vertes, pour éviter l'effet Barre et favoriser des continuités vertes.

Des habitants sont étonnés des possibles constructions perpendiculaires à la barre d'habitation existante de la Cité Jardins, longeant la départementale. A noter le R+6 à l'emplacement du pavillon historique de la Cité. Sur le quartier, nous avons des « espaces verts à protéger » comme les jardins du quartier Chateaubriand, le Campus à côté et l'espace derrière la barre de la Cité Jardins (le reste de la Cité ne paraît pas en « espace vert à protéger »).

Réponse de la Ville : Le PLUI sacralise les zones pavillonnaires. Le Campus pocede une zone boisée classée et un verger urbain. Si besoin de plus de précisions, le service urbanisme est disponible pour répondre.

Une habitante est désolée de constater des immeubles vides, comme Arobase.

Réponse de la Ville : l'immeuble Arobase et son parking sont en cours d'autorisation d'ouverture avec le passage de la commission de sécurité.

Les habitants sont invités à réaliser des contributions à l'enquête Publique.

## 6) Zone bleue/zone 30

### Chateaubriand :

Le diaporama présente la carte actualisée des stationnements et l'état des lieux fondés sur les observations réalisées par des animateurs du conseil de quartier le 23 mai : [CoQos Balade du 23 mai v1.2.pdf](#).

Les principaux éléments sont :

- **places neutralisées** pour des sorties de garage,
- **emplacements vélos** et motos à terminer,
- **barrières à enlever** le long du stationnement en haut de l'avenue Paul Vaillant Couturier.

En dehors des corrections attendues de l'arrêté municipal zone bleue, deux évolutions majeures sont **étudiées** par la Ville :

- Le stationnement réglementé du **lundi au vendredi** (sauf jours fériés et mois d'août), au lieu du lundi au samedi. Cette évolution favoriserait l'accueil des familles et amis (mais elle pourrait favoriser aussi le stationnement de camionnette le week-end dès le vendredi soir, en l'absence de verbalisation possible le samedi).
- La carte RÉSIDENT est **étendue aux secteurs Chateaubriand et Lumières** (contre un seul secteur actuellement).

En réponse aux questions, les emplacements PMR ne font pas l'objet de règles d'attribution : un habitant réalise une demande en Mairie : une commission examine la pertinence et la réalisation d'une place PMR en fonction des autres disponibles. **Une place PMR n'est pas nominative.**

Les habitants rapportent la **prise de sens interdit dans le quartier.**

### Lumières Sud (suite des travaux de 2022)

La présentation rappelle le plan du GOSB annoté avec les sujets en cours. Le principal sujet est la **Chicane Condorcet** qui fait l'objet actuellement d'un aménagement provisoire. Les riverains disent remettre en place le puzzle chaque jour ; certains camions ont des difficultés de passage : la limitation 3T5 est confirmée pour le quartier, en séance (reste à voir les panneaux). Un habitant a un problème d'entrée par le bateau devant son garage (rue Condorcet).

Le projet de chicane du GOSB est présenté en séance : [ATV-GOSB RUE CONDORCET.pdf](#)

Les riverains demandent des précisions et une vue 3D.

Un habitant confirme la **peinture toujours glissante sur Condorcet** par temps de pluie, en moto. Le **marquage bleu du stationnement rue Marcel Bonnet** en zone bleue est toujours

attendu. Deux sujets techniquement délicats sont la chicane supplémentaire “sans perdre de stationnement” en fin de la rue Chaptal et le marquage en blanc de la sortie vélo rue Condorcet sur Bonnet.

(Le prise du sens interdit rue Chaptal par des véhicules motorisés est courante).

## 7) Rd920

Lien vers le projet d'aménagement par le CD92 sur Cachan :

[Sécurisation des aménagements cyclables provisoires RD920 retour au CD92.pdf](#)

Suite à l'abandon du projet de rénovation de la Rd920, le CD92 a décidé la sécurisation de la bande cyclable, anciennement Coronapiste, de la Place de la Résistance à Bourg-la-Reine et à Montrouge. La sécurisation consiste à **inverser le stationnement des véhicules et la piste cyclable**. L'aménagement est déjà visible à Montrouge.

Une habitante demande le **rétablissement des plots jaunes, en attendant les travaux** ; actuellement la situation est dangereuse pour les cyclistes qui se font frôler par les véhicules.

Les travaux sur Cachan pourraient se dérouler à partir de septembre 2025.

## 8) Questions diverses

Une habitante trouve dommage que la **borne de réparation** vélo au RER Bagneux à Cachan se trouve au milieu des poubelles : elle suggère de placer la borne à côté des abris vélo sur le parvis RER.

Les **bacs de collecte ne devraient pas être sortis ni le week-end**, ni en journée comme on le constate sur la Rd920 et certaines rues perpendiculaires, mais simplement le soir pour la collecte du lendemain matin. Parfois, les bacs de la gare RER Bagneux sont présents le dimanche matin, ce qui n'a rien d'agréable pour les habitants et usagers du RER. Ceci pourrait être signalé à la brigade de l'environnement.

M.NOTTE signale les **restrictions sur la sortie des bacs de collecte des déchets, les 13 et 14 juillet**, restrictions imposées par la Préfecture (une application de la Ville envoie des SMS d'avertissement : [Ring](#) Service de diffusion d'alerte et d'information, auquel il suffit de s'abonner).

Pour permettre aux parents de venir en vélo à l'école Pont Royal, un habitant suggère **l'installation d'arceaux pour Vélo** sur le large trottoir rue de Verdun attenant à l'école. Ceci est prévu.

Les **amendes en zone bleue** sont perçues par l'Etat, contrairement à la zone rouge pour laquelle un Forfait Post Stationnement (FPS) pour dépassement horaire est perçu par la commune.

En réponse à une question, la **piscine de Cachan**, gérée par le GOSB, sera reconstruite à côté (Une réunion publique d'information a eu lieu le 10 juin : début des travaux 2027, ouverture prévisionnelle fin 2028). En attendant, la piscine existante sera toujours utilisée.

Pour les prochains aménagements de la voirie, un habitant souhaite un **bitume plus clair** afin d'absorber moins la chaleur.

Une habitante signale le **manque de Bus** par exemple pour aller en centre-ville de Cachan. Les lignes de Bus vont être revues avec la mise en service de la ligne de métro 15. La Ville invite les habitants à répondre à **l'enquête sur le transport de proximité** sur la plateforme Parlons-Ensemble à partir du 21 juin :

<https://parlonsensemble-cachan.fr/processes/concertation-transportsproximite>

Une habitante revient sur le sujet de la **limitation de vitesse sur l'ensemble de l'avenue du Président Wilson**, pour éviter les alternances de 30 et 50 km/h. L'assemblée a bien noté qu'il

s'agit d'une compétence départementale. (La Ville peut-elle demander l'expérimentation de la limitation à 30 comme le réalise une Ville au Sud sur la départementale RD920 ?).

Au sujet du "patrimoine", une habitante trouve dommage **l'état dégradé des bacs et des pieds des arbres en haut de l'avenue Paul Vaillant Couturier.**

## 9) Événements sur la Ville

En fin de semaine, les 20 et 21 juin aura lieu la fête de la musique et la fête de la ville de Cachan. Le 21 juin 10h-12h, vous est proposé un **ramassage citoyen** de déchets dans chaque quartier ; pour Ouest sud le rendez-vous est devant CSC Lamartine.

Une **Votation est organisée pour l'attribution des noms de 7 allées du Campus Cachan** jusqu'au 14 juillet ; 3 noms de femmes sont proposés pour chaque espace. Vote numérique sur <https://parlonsensemble-cachan.fr/processes/feminisation-campus> et vote papier à l'Hôtel de Ville, bibliothèque centrale et aux CSC aux heures d'ouverture. Informations sur <https://ville-cachan.fr/actualites/feminisation-des-rues-du-campus-cachan/>.

Le 13 septembre verra le **Forum des associations** et le début du vote pour le **4eme budget participatif**.

Une **balade Chateaubriand sur les aménagements zone 30 / zone bleue** sera programmée en septembre 2025.

### Prochaine réunion du conseil de quartier :

A la rentrée 2025, nous allons vivre la période de réserve des élus et futurs candidats, associée à l'élection municipale de 2026.

**Si vous souhaitez nous aider à animer le conseil de quartier ouest sud n'hésitez pas à prendre contact avec nous.**

**Pour toute question, proposition de sujets, participation à des commissions et à l'animation du conseil de quartier, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Par mail : Conseil Quartier Ouest-Sud Cachan [coqos.cachan@gmail.com](mailto:coqos.cachan@gmail.com)**

### **Sigles :**

Territoire = GOSB = Grand Orly Seine Bièvre = EPT 12

CD92 = conseil départemental 92 = département des Hauts-de-Seine

CD94 = conseil départemental 94 = département du Val-de-Marne

CCI = Chambre de Commerce et d'Industrie

### **Annexes avec les liens internet :**

Le diaporama de la réunion : [PresentationCoqOs2025-06-18V0.61.pdf](#)

les éléments annexes :

[ATV-GOSB RUE CONDORCET.pdf](#)

[Sécurisation des aménagements cyclables provisoires RD920 retour au CD92.pdf](#)

[CoQos Balade du 23 mai v1.2.pdf](#)

Retrouver le conseil de quartier ouest sud sur

<https://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/conseil-de-quartier/279-quartier-ouest-s>

et sur <https://parlonsensemble-cachan.fr/assemblees/CQ-Cachan>